

Relève en recherche clinique

# L'ASSM et la Fondation Bangerter lancent un programme de soutien

**Myriam Tapernoux**

PhD, responsable du ressort Sciences, ASSM, Berne

Les médecins engagés dans la recherche clinique sont aujourd'hui confrontés à de multiples défis, à commencer par le manque de temps, en particulier pendant leur formation postgraduée, et le manque de ressources financières disponibles pour la réalisation de projets de recherche clinique. Un nouveau programme de soutien de l'ASSM et de la Fondation Bangerter doit apporter des améliorations à cet égard.

Pour les jeunes chercheuses et chercheurs cliniciens, la possibilité d'obtenir un soutien adéquat dépend souvent de la motivation et des qualifications de leurs supérieurs hiérarchiques et ils ne peuvent compter sur un soutien systématique. Les chercheurs débutants doivent, dans une large mesure, se débrouiller seuls pour acquérir les bases théoriques et pratiques nécessaires à la recherche clinique. De surcroît, ils doivent accepter une perte de salaire, car un engagement dans la recherche est toujours sensiblement moins bien rémunéré qu'un poste dans une clinique.

## Le programme vise à encourager les jeunes médecins à s'engager dans la recherche clinique.

A travers le programme de soutien «Relève en recherche clinique», la Fondation Gottfried et Julia Bangerter et l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) souhaitent contribuer à ce que davantage de jeunes médecins s'engagent dans la recherche clinique. Une relève bien formée sur le plan scientifique est en effet indispensable pour améliorer la qualité de la recherche clinique en Suisse et assurer sa pérennité. C'est là que le programme de soutien propose d'agir, contribuant à la mise en œuvre de la «Feuille de route pour promouvoir la recherche clinique» publiée par l'Office fédéral de la santé publique en 2016 (voir encadré).

## Objectifs du programme

La Fondation Bangerter et l'ASSM ont conclu le 21 mars 2017 un accord relatif à la mise en œuvre de ce pro-

gramme de soutien. Limitée dans un premier temps à la période 2017 à 2020, cette initiative a pour objectif:

- d'encourager les jeunes médecins à s'engager dans la recherche clinique;
- d'accroître la qualité de la recherche clinique afin que la Suisse conserve et consolide sa position de leader dans la recherche et l'innovation.

## Feuille de route pour promouvoir la relève dans la recherche clinique

Un rapport publié en 2014 dans le cadre du plan directeur de la Confédération visant à développer la recherche et la technologie biomédicales arrive à la conclusion que l'encouragement de la relève dans la recherche clinique laisse à désirer. Un groupe de travail de l'OFSP a formulé des mesures concrètes, les compétences et a établi un calendrier pour une mise en œuvre efficace et durable des recommandations émises dans ce rapport.

Cette «Feuille de route 2016–2021 pour promouvoir la relève dans la recherche clinique» comporte cinq trains de mesures. Elle vise à combler les lacunes existantes dans la promotion des chercheurs cliniciens et à leur offrir des possibilités de se former efficacement au plus haut niveau.

Pour éviter les doublons et gagner en efficacité, les activités prévues s'appuient sur les infrastructures et sur l'expertise scientifique existantes. Les programmes MD-PhD des cinq universités locales, le SCTO et le réseau des Clinical Trial Units se partagent la responsabilité pour la mise en œuvre de la feuille de route avec l'ASSM, l'OFSP et unimedsuisse.

De 2016 à 2018, les mesures seront planifiées et réalisées de sorte qu'une structure complète de formation et de soutien dans le domaine de la recherche clinique sera opérationnelle à partir du semestre d'automne 2018. Une évaluation aura lieu après une phase pilote de trois ans.

La Fondation Bangerter alloue à cette fin une enveloppe d'un million de francs par an de 2017 à 2020.

### Instruments et critères de promotion

Le programme «Relève en recherche clinique» propose un soutien en deux étapes:

#### Le programme prévoit un soutien en deux étapes: du «temps protégé pour la recherche» pour chercheurs débutants suivi de subsides de projets.

- *Un soutien individuel* finance du «temps protégé pour la recherche» pour de jeunes cliniciennes et cliniciens qui font leurs premiers pas dans la recherche clinique (au maximum 75 000 CHF par personne pour une période d'un à deux ans, dont  $\frac{2}{3}$  sous forme de bourse et  $\frac{1}{3}$  sous forme de prêt).
- Les bénéficiaires d'une bourse individuelle peuvent ensuite demander un subside pour financer un *petit projet de recherche indépendant* (au maximum 40 000 CHF par an pour une période maximale de deux ans).

Sont habilités à soumettre une requête les candidates et candidats qui remplissent les conditions suivantes au moment du délai de soumission:

- pour une bourse individuelle de débutant, les médecins actifs en Suisse ayant passé l'examen d'Etat depuis 5 ans au maximum;

– pour un subside de projet, les médecins soutenus par ce programme par une bourse de débutant ayant passé l'examen d'Etat depuis huit ans au maximum. Un mentor expérimenté en recherche clinique garantit un soutien scientifique et personnel à la candidate ou au candidat pendant toute la durée de la bourse ou du projet.

Les boursières et boursiers doivent acquérir durant la période de soutien des connaissances de base en recherche clinique. Ils peuvent notamment suivre les cours proposés par le programme de formation du réseau CTU qui correspondent à leur spécialité et à leurs objectifs de carrière.

Les requêtes sont évaluées par une commission d'experts nommée par l'ASSM. La commission décide des requêtes qui sont proposées au Conseil de la Fondation Bangerter pour l'attribution d'un soutien.

#### Le premier délai de soumission est fixé au 30 juin 2017.

Le premier délai de soumission des requêtes est fixé au 30 juin 2017. Les détails concernant la soumission des requêtes se trouvent sous: [assm.ch/releve-recherche-clinique](http://assm.ch/releve-recherche-clinique)

Plus d'informations sur les programmes de soutien de l'ASSM: [assm.ch/promotion](http://assm.ch/promotion)

Correspondance:  
Dr Myriam Tapernoux  
Responsable du ressort  
Sciences  
ASSM  
Maison des Académies  
CH-3001 Berne  
[m.tapernoux\[at\]samw.ch](mailto:m.tapernoux[at]samw.ch)